

Session Management

COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE VITI-VINICOLE

Pour les "nouveaux entrants" dans la filière, situer l'entreprise dans son environnement économique et dans la filière, identifier les leviers de développement

Comprendre le fonctionnement et le calendrier des obligations déclaratives de la filière, connaître les aides possibles pour les entreprises du secteur et les modalités d'accès

Durée

3 jours
(21 h)

Date(s)

23 au 25
avril 2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

720 € HT
864 € TTC

Public visé :

- Exploitants et chefs d'entreprise
- Personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution)
- Personnel des organisations professionnelles du secteur
- Personnes ayant un projet d'installation dans la filière viti-vinicole
- Personnes en reconversion professionnelle



Objectif :

- Situer l'entreprise dans son environnement économique pour en repérer les enjeux et comprendre comment s'organise la gestion d'une entreprise vitivinicole
- Identifier le calendrier des obligations déclaratives dans une optique de suivi et de traçabilité
- Identifier les aides possibles pour les entreprises du secteur et les interlocuteurs

Programme :

1. Comprendre l'environnement économique d'une structure vitivinicole

- La production de vin (mondiale, nationale, régionale)
- La consommation de vin (mondiale, nationale, régionale)
- Les modes de vente (vrac, conditionné, vendange, apport en cave coopérative...)
- Les canaux de distribution
- L'organisation de la filière : le système des appellations d'origine/ signes de qualité – ODG, syndicats, Interprofessions, organismes de contrôles, Chambre d'Agriculture, SAFER etc.
- Les missions de l'administration (douanes, France Agrimer, DDTM, DDCCRF, INAO)
- Les modes de production (Personnel ou prestataires, les labels environnementaux)

- La stratégie commerciale de l'entreprise : positionnement produit et marketing, commercialisation, activités commerciales.
- Les facilitateurs (médias, prescripteurs, ...)

2. Immatriculations, obligations déclaratives et leurs calendriers

- Immatriculations, enregistrements et identifications
- La tenue des différents registres
- Les déclarations et leur calendrier (DRM, stock, inventaire, etc.)
- Procédure d'arrachage replantation

3. Les principales aides

Aide à l'installation, à l'investissement, à la conversion, à la restructuration, à la promotion, à la prospection etc.

4. Les enjeux essentiels pour l'avenir de la filière

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporamas

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Pierre SAYSSET

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation écrite des acquisitions est réalisée en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.